



IMPORTANT : inscriptions en 6ème rentrée 2022 - mise à jour

publié le 15/06/2022 - mis à jour le 24/06/2022

Mesdames, messieurs les parents des futurs élèves de 6ème,

Nous souhaitons vous proposer pour cette prochaine rentrée scolaire la possibilité d'inscrire vos enfants via les téléservices.

Malheureusement, au vu des problèmes techniques rencontrés, nous avons la confirmation que cela ne sera pas possible.

Afin de valider les inscriptions de vos enfants, nous allons vous faire passer, via les écoles, un document pré-rempli qu'il vous suffira de corriger au besoin et de signer avant de nous le retourner.

Une fiche d'urgence orange vous sera également donnée, qu'il vous faudra remplir, signer, et retourner accompagnée d'une copie du carnet de vaccination.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons à votre disposition pour tout renseignement.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.